



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie



Programme POLLEC : Comité d'Accompagnement 2025 – Subsidés P22-RH



Ordre du jour

08 : 30	Accueil petit déjeuner
09 : 00	Introduction
09 : 30	Identification des besoins des communes <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les besoins en accompagnement en outils, formations, communication, etc. Pour que le CPC mène à bien ses missions d'ici la fin du subside• Idem mais pour perpétuer la démarche POLLEC après le subside POLLEC22
10 : 30	Pause
10 : 30	Début des entretiens individuels CPR-CPC Synthèse des besoins identifiés
12 : 00	Pause midi
13 : 00	Reprise des entretiens individuels CPR-CPC Tables rondes: <ul style="list-style-type: none">• Stratégie immobilière• Comme si : augmentation du coût des énergies fossiles• Comme si : confinement alimentaire• Comme si : interdiction de construire en dure « stop béton »• Autres thématiques identifiées lors de l'atelier de la matinée
15 : 30	Présentation des résultats des tables rondes et discussion/Fin entretiens individuels
15 : 55	Conclusion



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie



Plan de présentation

- > Avenir du programme POLLEC
- > Formation régionale
- > Rapportage
- > Fin de subside P22 RH
- > Divers



Avenir du programme POLLEC

> Message de la Ministre :

- **Droit de tirage** POLLEC: activation non envisagée à ce stade
- Volonté de **rationaliser** les mécanismes de soutien aux communes en coordination avec les autres ministres
- Réflexion toujours en cours pour l'après 2026

> Le groupe CPT-CPR étudie des **scénarios de financement** à soumettre au cabinet pour nourrir sa réflexion

> Activation de 2 **groupes de travail CPR-CPT** sur :

- la pérennisation du réseau CPC-CPT-CPR
- la continuité de l'action communale en faveur de l'énergie et du climat



Formation régionale

- > Plus de cycle de formation régionale POLLEC depuis juin 24
- > D'autres ateliers de formation vous sont recommandés :
 - **Formations** organisées par vos structures **SUPRA**
 - Thématiques générales POLLEC : POLLEC & GO
 - Thématiques spécifiques proposées par chaque SUPRA
 - Toute **autre formation régionale** en lien avec l'énergie et/ou le climat (responsable énergie, formation « adapter les territoires », etc.)
- > Possibilités d'organiser des **formations ponctuelles** selon les besoins



Rapportage

- > Analyse des rapports d'activité Janv.-Déc. 2023 :
 - 163 rapports reçus sur 171
 - 1 abandon officiel
 - Analyse partielle :
 - Nombre de RA analysés sur les critères qualités : 108 sur 163 (66%)
 - 42% des CPC entrés en fonction à la fin du trimestre 2023
 - 13% des communes ne disposaient pas d'un CPC en 2023
- > Objectif Analyse Rapportage 2024
 - 100% des communes analysées au niveau critères qualités
 - Modification/ajout de certaines questions pour affiner analyse
 - Souhait de réaliser un rapport d'analyse globale à diffuser



○ Résultats 2023 :

- 82 % des communes disposent d'une **Équipe POLLEC**
- 67 % de ces Équipes présentent un caractère **transversal**
- 65 % des communes disposent d'un **COFIL**
- 69 % des communes ont **communiqué** autour de leur PAEDC et de leurs actions
- 33 % ont réalisé un **évènement** autour de leur PAEDC
- 27 % ont présenté leur **Monitoring au COFIL** ou à l'équipe POLLEC
- 15% ont présenté leur **Monitoring au Conseil**

Impacts attaque informatique

> Calendrier rapportage pour 2024 :

- GPL : ouvert depuis le 18-06-25. **Report délai** rapportage à la **26-08-25**
- **/!** : décalage au niveau du rapportage (prévu initialement pour fin janvier !) : effectuer le rapportage du 1/01/2024 au 31/12/2024 (pas 2025)

> Accessibilité des informations :

- Portail web « conventiondesmaires.wallonie.be » : toujours inaccessible
- Quelques infos rapatriées temporairement sur la page : energie.wallonie.be
 - Templates RA
 - FAQ et GDE



> Programme de travail :

- Nécessité d'utiliser la **dernière version de l'outil POLLEC** : nous permet d'importer toutes les données des outils en une fois et de réaliser des analyses et statistiques
- Informations à mettre à jour pour le rapportage :
 - **Plan de travail** → mise à jour du suivi des étapes et des JH consacrés au projet, ajout éventuel d'étapes
 - **Indicateurs** quantitatif/qualitatif: mise à jour de la valeur atteinte à la date du rapport → dans l'outil POLLEC, /!\ garder les indicateurs de la fiche projet initiale
 - **Autres éléments justificatifs** : via le formulaire GPL dans la rubrique « Programme de travail »
- Modification fiche-action :
 - Rappel : **50%** du programme de travail peut être modifié → cf. FAQ POLLEC 22 –RH n°10
 - La nouvelle action est évaluée selon les **critères** : pertinence, efficacité (objectif, plan de travail, indicateurs)
 - Point d'attention : **garder** la même **numérotation** des fiches-action que celle du programme de travail soumis lors de la candidature
 - **Validation** via le courrier d'analyse du rapport d'activité



> Outil POLLEC :

○ Helpdesk:

- Migrer vos données dans la **nouvelle version** : envoyer votre outil POLLEC à pollec@energiecommune.be
- En cas de **questions**:
 - 1^{ère} ligne : CPT via réseau POLLEC ;
 - 2^{ème} ligne : CPR via réseau POLLEC.
 - FAQ disponible sur le portail POLLEC

○ Maintenance corrective: **bugs** à signaler via le réseau POLLEC

○ Maintenance évolutive :

- Travail à venir : réaliser un **tableau de bord** régional/communal sur base du contenu des outils POLLEC à des fins de suivi et de communication

○ Formation utilisation Outil POLLEC/MyCovenant :

- **Analyse** des besoins en **cours**

Clôture subside P22-RH

> Questions fréquemment posées :

- Document **FAQ clôture du Programme de travail** repris sur le portail POLLEC
- **Obligations** liées au subside P22-RH : Cf. Art 7 de l'AM
 - Rapport d'activité
 - Pièces justificatives
- **Critères d'analyse** utilisé pour valider le rapport d'activité et les pièces justificatives : (plus de détail dans votre courrier d'analyse reçu pour 2023)
 - le caractère transversal de la politique énergie climat menée
 - la dynamique interne et externe développée autour du PAEDC
 - la communication autour du PAEDC et son monitoring
 - la qualité du programme de travail mis en place
- Si pas de validation des pièces justificatives, la Région peut demander un **remboursement total ou partiel** du subside : cf. Art 7 de l'AM §4

> RA final à soumettre au maximum en janvier 2027

- Pour les contrats se clôturant avant le 31/12/2026, il peut être soumis à la fin du contrat
- Rapport à transmettre via le GPL



Divers

> CA projets P21

○ Sondage réalisé en 12/2024 sur les projets P21 :

- Objectif : Identification des besoins en termes de prolongation des délais des subsides ainsi qu'en termes d'accompagnement
- Analyse des réponses :
 - Extension délai subsides stratimmo/réseau de chaleur: en cours de transmission au cabinet
 - Il n'est pas ressorti de besoins spécifiques d'accompagnement

> CA final de clôture/suivi en fin d'année



Questions?

Entité	Contact
BEP	Antoine Patris : apa@bep.be
Charleroi Métropole	Mélanie Wiels : melanie.wiels@igretec.com
IDETA	Alexia Vasconez : a.vasconez@ideta.be
In BW	François Lejeune : francois.lejeune@inbw.be Marc Sautelet : marc.sautelet@inbw.be
Pays des Condruses	Florian Etienne : florian.etienne@galcondruses.be Simon Loviaux : simon.louviaux@galcondruses.be
Parc Naturel de Gaume	Marie Lietaert : m.lietaert@pndg.be
Province de Hainaut	Michaël Cotton : Michael.Cotton@hainaut.be
Province de Liège	Benoit Vincent : benoit.vincent@provincedeliege.be Thierry Christiaens : Thierry.christiaens@provincedeliege.be Madeline Gomez : madeline.gomez@provincedeliege.be Julie Deligne : julie.deligne@provincedeliege.be Adresse générale : planclimat@provincedeliege.be
Province de Luxembourg	Damien Janssen : d.janssen@province.luxembourg.be Thomas Laurent : t.laurent@province.luxembourg.be



Conclusion

- > **Merci** pour votre participation et retours de terrain : indispensable à l'évolution du programme
 - Identification besoins pour clôture subside P22 et la suite
- > **Volonté** de la **CPR** de continuer de travailler avec les **SUPRA** pour effectuer des **propositions** au cabinet permettant d'assurer une continuité dans la Politique Energie Climat



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie



Merci pour votre participation!

Contact: pollec@spw.wallonie.be

Site internet : conventiondesmaires.wallonie.be